

# AUBIAC



Bulletin municipal

Juin 2018

Mairie : 05 53 67 85 52 / 09 72 91 06 20

Courriel : [commune.aubiac@collectivite47.fr](mailto:commune.aubiac@collectivite47.fr)

Site Internet : [www.commune-aubiac.fr](http://www.commune-aubiac.fr)

Ouverture au public : Mardi Jeudi de 14h à 19h et Vendredi de 14h à 18h

Responsable de la publication J-M Causee - Photos et mise en page : commission communication

## Bonnes vacances à toutes et à tous

**VENDREDI 13 JUILLET**

REPAS organisé par LCT

FEU D'ARTIFICE

Salle des Sports

**DIMANCHE 16 SEPTEMBRE**

INAUGURATION DES TRAVAUX

JOURNÉE DU PATRIMOINE

de 9h à 17h Animations

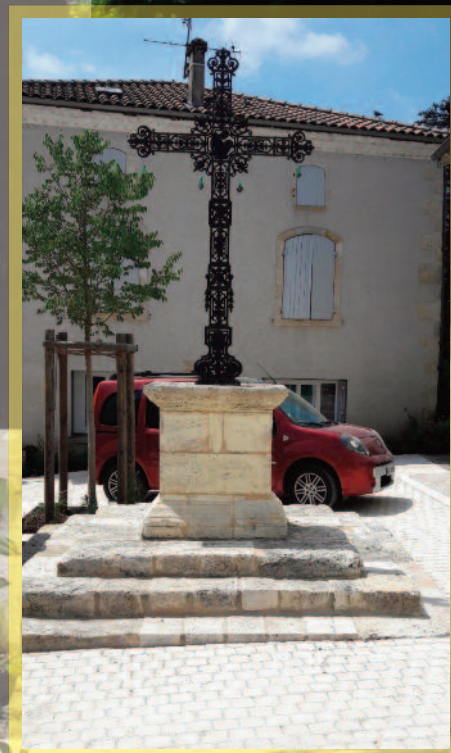
Place de l'Eglise Sainte-Marie

**11 NOVEMBRE**

CÉRÉMONIE OFFICIELLE  
DU CENTENAIRE DE  
L'ARMISTICE

**SAMEDI 8 DECEMBRE**

FÊTE DES LUMIÈRES





La transformation d'Aubiac se poursuit. Après la rénovation des principales rues du bourg, l'aménagement du RD

931 dans sa traversée du village est en cours. Cela nécessite, pour des raisons techniques et de sécurité, la mise en place d'une circulation alternée. Une interdiction de circulation totale est programmée la seconde semaine de juillet pour la pose du revêtement de la chaussée. Cette dernière intervention clôturera ces aménagements. Votre respect de la signalisation, votre patience et votre courtoisie ont contribué à conduire dans les meilleures conditions ce projet majeur pour la commune. Soyez en remerciés.

Je tiens à rappeler que le rétrécissement de la chaussée du RD931 a été étudié et validé après essais en réel (croisement de deux camions hors gabarits) avec les services compétents, Gendarmerie, Service des Routes du Département, et le Syndicat des Transporteurs du Lot et Garonne. L'installation prochaine d'un feu récompense à l'entrée du bourg en venant d'Agen contribuera également à faire respecter la vitesse qui sera limitée dans l'ensemble des rues du bourg à 30 km/h.

L'inauguration de ces aménagements est prévue le dimanche 16 septembre 2018, à 11h00. J'espère vous retrouver nombreux place de l'église pour partager un moment de convivialité. Un programme « journée du patrimoine » accompagnera cet événement.

Toujours dans le domaine des travaux, le lotissement de Béret va bénéficier d'une réhabilitation des trottoirs et de la chaussée. Reportés depuis plusieurs années, faute de budget, celles-ci vont enfin être réalisées.

Concernant la route de Ségougnac, après simulation de leur efficacité, les infrastructures définitives de ralentis-

sement zone 30 km/h au lieu dit Largenté sont prévues pour cet automne. Ces aménagements sont rendus nécessaires, malgré les contrôles fréquents de la gendarmerie, par le comportement de certains automobilistes qui ne respectent pas les limitations de vitesses pourtant adaptées à la configuration de nos routes. Ils se mettent en danger, ils nous mettent en danger pour un gain de temps insignifiant.

Notre lutte pour la sécurité mais également pour la propreté de nos routes et de nos rues se poursuit mais il ne peut se faire sans votre soutien et votre vigilance.

Au cours des prochaines semaines, nous mettrons avec votre concours la mise en place de la Participation Citoyenne. Il s'agit d'un dispositif impulsé par la préfecture qui associe la gendarmerie, la police nationale, les services préfectoraux et les communes. Elle a pour but de freiner les incivilités et les vols par effractions en s'appuyant sur la vigilance de « référents citoyens volontaires », qui auront pour mission de relayer les informations.

Le souhait de la municipalité est de rendre la vie de chacune et de chacun plus facile et plus heureuse. Afin d'être au plus près de vous, nous venons de mettre en place un nouveau système d'information « panneau pocket ». Il permet à chacun d'être informé de l'actualité municipale de la commune. N'hésitez pas à vous y abonner il est totalement gratuit pour l'utilisateur (voir ci-contre)

En étant présent aux animations proposées par les 22 associations de notre commune, vous valorisez l'énorme engagement des bénévoles qui sont tout au long de l'année au service de tous. Cette réussite tient à leur implication sans faille que je veux remercier chaleureusement.

En cette période propice à la vie en extérieur, je vous souhaite un excellent été dans le respect des usages de bons voisins.

Votre dévoué  
Jean-Marc Causse

**Le vendredi 13 juillet nous serons heureux de vous retrouver pour partager avec vous le coutumier apéritif offert par le Maire, le repas organisé en suivant par LCT et le traditionnel feu d'artifice**

## FLASH INFOS

**TOUTES LES INFORMATIONS COMMUNALES DISPONIBLES GRATUITEMENT SUR VOTRE SMARTPHONE**

SOYEZ INFORMÉ PRÉVENU ALERTE



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie a le plaisir de vous offrir l'application PanneauPocket

Les événements locaux et l'actualité de votre commune seront toujours dans votre poche où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



LA SOLUTION MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE



**SIMPLE ET GRATUIT**  
Testez-le vous même

Pas besoin de créer un compte !

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone en recherchant PanneauPocket sur App Store ou Google Play.

DISPONIBLE SUR  
Google Play

DISPONIBLE SUR  
App Store

SINON, FLASHEZ-NOUS !



MERCI DE NE PAS ME JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE !

## SOMMAIRE

Mot du Maire .....	2
Les Affaires scolaires	
Principales délibération	
Etat Civil .....	3
Informations communales .....	4/5
Finances communales .....	6/7
Infos communales	
Vie de la commune .....	8/9
Informations générales	
Infos communales .....	10/11
Commerces/Artisanat /Entreprises .....	12

## Les Affaires scolaires

L'année scolaire 2017-2018 touche déjà à sa fin !

L'année s'est bien déroulée grâce à l'implication de chacun.

A la rentrée prochaine, l'école d'AUBIAC revient à la semaine à 4 jours. Il y aura donc cours les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30.

L'inspection académique a demandé au conseil d'école et au conseil municipal de se prononcer sur le retour à la semaine à 4 jours :

**1.** Conseil d'école exceptionnel du 6 décembre 2017. Les membres du conseil d'école se sont réunis pour voter la décision sur les rythmes scolaires pour la rentrée 2018. Nombre de voix : 8 pour 4 jours, 5 pour semaine à 4,5 jours.

**2.** Conseil municipal du 18 décembre : le conseil municipal a voté le retour à la semaine à 4 jours avec la condition que les enfants d'AUBIAC aient accès à un centre de loisirs le mercredi toute la journée. (13 pour, 1 contre, 1 absent)

**3.** Courrier de l'inspecteur d'académie du 7 février et reçu en mairie le 13 février nous informant de l'avis favorable à la semaine de 4 jours.

Sur le plan national, 95 % des écoles primaires seront revenues à la semaine à 4 jours.

Il y aura toujours un accueil périscolaire de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

Concernant les mercredis, les élèves Aubiacais, domiciliés à AUBIAC, pourront donc être inscrits au centre aéré de BRAX.

Les inscriptions se font directement au centre de loisirs de Brax.

Nous souhaitons « bon vent » à nos CM2 qui vont au collège à la rentrée prochaine.

Mr le maire et moi-même tenions à remercier personnellement tout le personnel communal pour leur implication personnelle et leur dévouement. Cette implication a permis le bon déroulement de l'année scolaire malgré les difficultés rencontrées en termes d'effectif et de place.

Merci également au corps enseignant et aux intervenants. Bonnes vacances à tous.

*Daniel GONANO*

*1<sup>er</sup> adjoint au maire en charge des affaires scolaires*

## L'Etat Civil

### De décembre 2016 à juin 2017

#### NAISSANCES HORS COMMUNE

26/01/2018 : PINETTI Manon, Julia

14/02/2018 : RABAH Samih, Didier

01/03/2018 : DA FONSECA Clara

22/03/2018 : NOUVELLE Camille

11/04/2018 : BONY TILLET Julie Anastasia Charlotte

#### DECES

20/01/2018 : LAMOTHE Didié, Pierre

23/05/2018 : MOULIC Louise, Marie

24/01/2018 : PLANES Marcelle, Yvette

11/02/2018 : SANCET Lydie, Jeanne

25/03/2018 : VANSTAURTS Michel, Georges, Hubert

## Les Principales Délibérations

### DÉLIBÉRATIONS 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2018

#### Février

- Adhésion à la convention « Accompagnement Numérique » du CDG 47
- Circulation interdite aux poids lourds 3.5t chemin de Marron
- Périmètre du Plan Particulier d'Intervention Golfch
- Renouvellement des tables de la salle des fêtes
- Nomination délégué nouvelle commission communautaire « centre bourg-commerce et service rural »

#### Mars

- Décision fixant le contenu du plan de formation de la collectivité pour les années 2017-2019
- Redevance pour occupation du Domaine Public Routier et non routier communal due par les opérateurs de communications électroniques
- Communication : Service Panneau Pocket
- Demande de Recours gracieux PLUi
- Adhésion au Service Public d'Emploi Temporaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Lot-et-Garonne

#### Avril

- Avenant 1 - Versement fonds de concours Eclairage Public – aménagement du bourg
- Aménagement du bourg : plus-value garde-corps
- Agglomération d'AGEN - Convention d'entretien des voies communales. Renouvellement de la convention, exercice 2018
- Vote des taux d'imposition 2018
- Subventions accordées aux associations pour l'année 2018

#### Mai

- Demande subvention DETR : Aménagement sécuritaire bâtiments scolaires
- « Plan lumière » agglomération d'Agen
- Nomination délégué nouvelle commission communautaire « Politique Communautaire de Santé »
- Transfert de propriété dans le cadre de la rétrocession des voies et espaces communs du lotissement Les Hauts de Cabireau situé sur la commune d'Aubiatic : ajout de la parcelle A532
- Désignation d'un délégué de la protection de données (DPD)

**du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2017**

**OUVERTURE DE  
L'OFFICE DE TOURISME**

**dans les locaux de la Mairie (anciennement le  
bureau de Poste place de l'Eglise)**

## Ecole

En début d'année, élus, personnels en charge de l'entretien des bâtiments, enseignants, animateurs d'accueil périscolaire, personnels de nettoyage ont renseigné chacun une grille d'évaluation de la qualité de l'air ambiant dans les salles recevant les enfants, produite par le ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer en 2016. Par ailleurs, j'ai procédé à l'évaluation des moyens d'aération de chacune des 8 salles, conformément à l'arrêté du 1er juin 2016. Tout ceci a fait l'objet d'un rapport détaillé et d'un bilan récapitulatif relatif aux résultats de la surveillance obligatoire de la qualité de l'air dans les locaux accueillant des enfants, qui est affiché en mairie.

*Isabelle FILLLOL  
adjointe aux réseaux et à l'urbanisme*

## Bâtiment ex poste

Dans le cadre du dispositif PRO INNO 08, EDF accompagne l'Agglo d'Agen dans le cadre d'un partenariat technique pour la valorisation optimale du dispositif de l'Etat : Territoire à Energie Positive, qui permet le financement de travaux d'isolation de bâtiments communaux recevant du public. Aussi, si nos subventions sont aussi élevées que prévues, le bâtiment « ex de la poste » présent sur la route d'Agen, place de l'église, fera l'objet d'une première tranche de rénovation dès septembre. Ainsi, toutes les huisseries pourraient être remplacées, l'isolation du sol, des murs et du plafond ainsi que la pose d'un parquet avec rehausse pour l'accessibilité de la salle Dernelle salle paroissiale seraient réalisés et du chauffage serait installé pour la moitié du bâtiment qui reste à disposition des associations.



*Isabelle FILLLOL adjointe aux réseaux et à l'urbanisme*

## La défense incendie

Suite à l'urbanisation de certains secteurs de notre commune, nous avons obtenu de l'Agglomération d'Agen l'installation de 3 nouveaux poteaux (Sonnet, Ponche et Route de Moirax) ainsi que le remplacement de celui en face de l'église, qui n'avait pas de débit suffisant pour assurer la protection du bourg. Nous constatons que malgré des diamètres de canalisation importants sur certaines zones, il est difficile d'obtenir les débits nécessaires aux pompiers. Aussi, je recense actuellement sur la commune tous les établissements recevant du public, bâtiments industriels, agricoles, lotissements de plus de 10 lots, afin d'identifier les risques que le SDIS a découpé en plusieurs catégories (risque courant faible, ordinaire, important et particulier) in-

duisant chacun un besoin en eau différent : 30, 60 ou 120 m<sup>3</sup>/h, à 200 ou 400m du bâtiment, et de voir s'ils sont protégés. Les poteaux à incendie mais aussi les bâches, les lacs d'irrigation, les piscines sont utiles aux pompiers. Un schéma directeur permettra de déterminer les secteurs les plus judicieux (au maximum 400 m des habitations) sur lesquels l'installation de bâche sera nécessaire et de planifier nos dépenses dans le but, à terme, d'assurer la protection de tous les bâtiments de notre territoire. Petite



précision, si la pose des poteaux incendie et leur entretien est de la compétence de l'Agglo, le reste est à la charge de la commune (installation et entretien des bâches...).

*Isabelle FILLLOL adjointe aux réseaux et à l'urbanisme*

## La Fibre arrive dans la commune, pour 21 prises

Concrètement, comment ça se passe ?

### - Relevé de « boîtes aux lettres »

En accord avec la mairie, les locaux et habitations à raccorder à la fibre sont recensés précisément, sur le terrain. La meilleure solution pour leur raccordement est étudiée par Lot-et-Garonne numérique et le titulaire du marché.

### - Détermination de l'implantation des locaux techniques

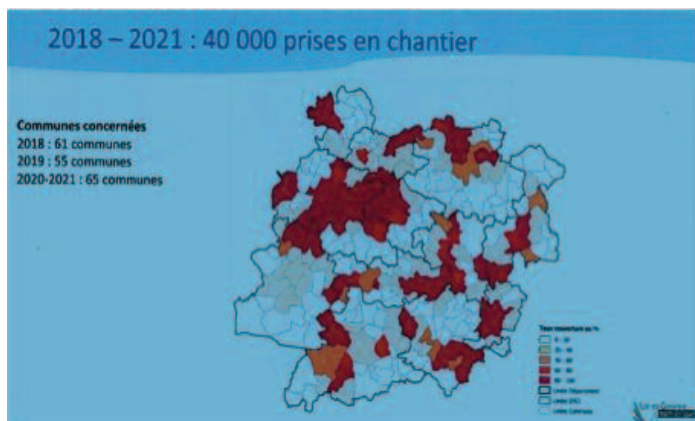
Le déploiement de la fibre nécessite des locaux techniques (armoires de rue...) implantés sur le domaine public. Les titulaires du marché contactent la mairie pour présenter ces équipements et valider leurs emplacements selon plusieurs critères (emprise foncière, règles d'urbanisme, intégration paysagère...). Le maire délivre ensuite une autorisation qui lance les travaux de voirie et de construction de ces infrastructures.

### - Pose des premières armoires de rue

Au rythme d'une par semaine, au cours de l'année 2018, une trentaine d'armoires seront installées et permettront de brancher jusqu'à 700 habitations chacune. La construction

du réseau Très Haut Débit va s'échelonner sur quatre ans pour une 1ère phase, qui aboutira au raccordement de 40 000 foyers et entreprises. Simultanément dans les secteurs urbains, l'opérateur privé Orange poursuivra ses déploiements.

*Isabelle FILLLOL  
adjointe aux réseaux et à l'urbanisme*



## Chantiers citoyens

- Journée à l'accrobranche
- Désherbage écologique du cimetière

Pour la troisième année consécutive, la commune d'AUBIAC organise un chantier citoyen du 23 au 27 juillet, adressé à nos jeunes Aubiachais âgés de 14 à 17 ans.

Cette action favorise les actions citoyennes, sensibilisation des jeunes aux situations à risques (prévention accident et addiction), sensibilisation aux espaces publics et au personnel communal, mener une action commune pour un intérêt public.

Lors de leurs présences dans les rues, merci de les encourager.

Nos jeunes sont notre avenir !!!

*Daniel GONANO  
1<sup>er</sup> adjoint au maire en charge de la jeunesse*



## L'adressage normalisé

Les communes sont les seules responsables juridiquement de l'adresse, qui se définit par l'attribution d'un nom à une voie, un numéro au bâtiment rattaché à cette voie et à l'identification par plaque de voie et plaque de N°.

La dénomination des voies a été effectuée en 2001 sur notre commune, les numéros ont été distribués et continuent d'être remis à l'occasion de chaque construction. Si la commune a obligation de fournir la 1ère plaque de n°, l'administré doit l'installer de façon visible sur sa façade de maison, sa boîte à lettre ou son pilier de portail. Ceci conditionne le bon exercice des missions de service public et l'efficacité du secteur marchand (services d'incendie et de secours, professionnels de soins, aide à domicile, livraison à domicile, identification des clients eau, électricité...)...ainsi que l'arrivée de la fibre optique.

La partie « terrain » étant déjà effectuée, nous réalisons en ce moment le géo-référencement, sur le guichet adresse de l'IGN, de toutes les adresses d'Aubiach. En effet, la commercialisation des offres d'accès à internet via la fibre optique est conditionnée à l'attribution à chaque local d'un code unique dit « Hexaclé », attribué par la Poste à partir de la Base Adresse Nationale (BAN). La fibre arrive sur notre territoire fin 2018 pour 21 habitations, en limite d'Estillac ; il était donc important de commencer ce travail...qui servira aussi à la poste, au SDIS, INSEE, DGFIP, GRDF, Gendarmerie, ENEDIS, opérateurs de téléphonie, Google map, sociétés fournissant les cartes numériques pour alimenter les GPS...

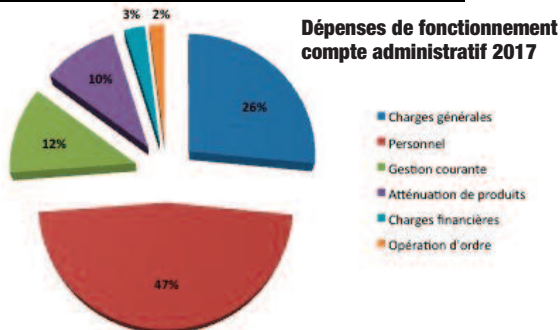
*Isabelle FILLLOL  
adjointe aux réseaux et à l'urbanisme*



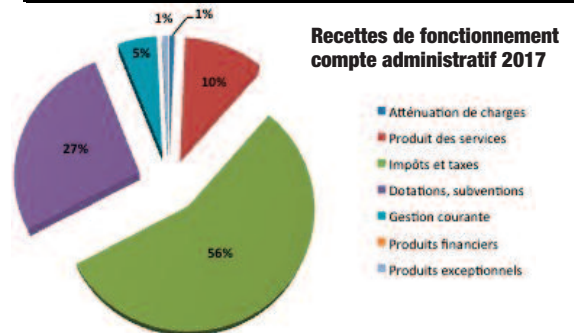
## COMPTE ADMINISTRATIF 2017

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	148 491,78 €	Atténuation de charges	4 308,59 €
Personnel	263 763,52 €	Produit des services	67 776,48 €
Gestion courante	64 692,54 €	Impôts et taxes	355 468,28 €
Atténuation de produits	55 747,00 €	Dotations, subventions	170 973,90 €
Charges financières	15 323,44 €	Gestion courante	33 213,67 €
Opération d'ordre	10 856,24 €	Produits financiers	16,99 €
		Produits exceptionnels	4 630,29 €
<b>TOTAL</b>	<b>558 874,52 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>636 388,20 €</b>
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
Total des opérations d'équipement	586 036,30 €	Dotations et fond divers	27 950,10 €
Emprunts et dettes assimilés	73 777,47 €	Subventions d'investissement reçues	314 791,08 €
Total des opérations pour compte de tiers	329 518,08 €	Exédents de fonctionnement capitalisés	114 951,66 €
		Dépôts et cautionnements reçus	1 240,00 €
		Total des opé. Pour compte de tiers	485 788,57 €
		Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 856,24 €
<b>TOTAL</b>	<b>989 331,85 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>955 577,65 €</b>

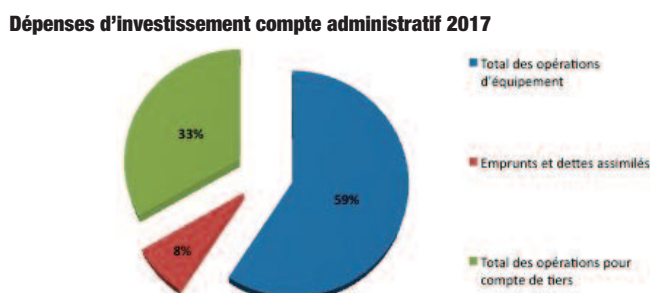
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CA 2017	
Charges générales	148 491,78 €
Personnel	263 763,52 €
Gestion courante	64 692,54 €
Atténuation de produits	55 747,00 €
Charges financières	15 323,44 €
Opération d'ordre	10 856,24 €
<b>TOTAL</b>	<b>558 874,52 €</b>



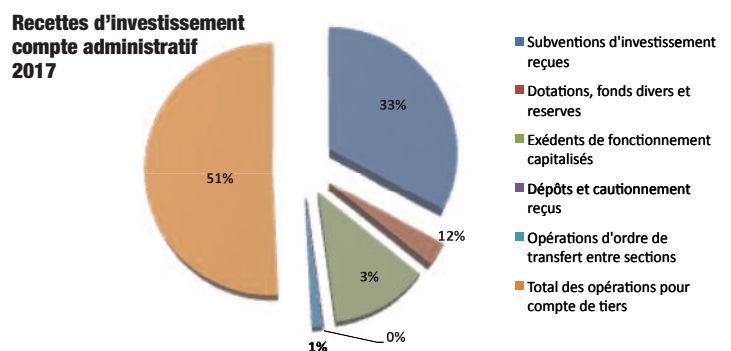
RECETTES DE FONCTIONNEMENT CA 2017	
Atténuation de charges	4 308,59 €
Produit des services	67 776,48 €
Impôts et taxes	355 468,28 €
Dotations, subventions	170 973,90 €
Gestion courante	33 213,67 €
Produits financiers	16,99 €
Produits exceptionnels	4 630,29 €
<b>TOTAL</b>	<b>636 388,20 €</b>



DEPENSES D'INVESTISSEMENT CA 2017	
Total des opérations d'équipement	586 036,30 €
Emprunts et dettes assimilés	73 777,47 €
Total des opérations pour compte de tiers	329 518,08 €
<b>TOTAL</b>	<b>989 331,85 €</b>



RECETTES D'INVESTISSEMENT CA 2017	
Subventions d'investissement reçues	314 791,08 €
Dotations, fonds divers et réserves	27 950,10 €
Exédents de fonctionnement capitalisés	114 951,66 €
Dépôts et cautionnement reçus	1 240,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 856,24 €
Total des opérations pour compte de tiers	485 788,57 €
<b>TOTAL</b>	<b>955 577,65 €</b>



## BUDGET PRIMITIF 2018

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
Charges générales	168 197,00 €	Atténuation de charges	4 000,00 €
Personnel	281 924,00 €	Produit des services	68 100,00 €
Gestion courante	63 545,00 €	Impôts et taxes	367 927,00 €
Atténuation de produits	55 800,00 €	Dotations, subventions	146 611,00 €
Charges financières	13 000,00 €	Gestion courante	35 000,00 €
Charges exceptionnelles	100,00 €	Produits financiers	20,00 €
Opération d'ordre	11 081,59 €	Produits exceptionnels	2 000,00 €
Virement à l'investissement	30 010,41 €		
<b>TOTAL</b>	<b>623 658,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>623 658,00 €</b>
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
Total des opérations d'équipement	70 812,00 €	Dotations, fonds divers et réserves	102 975,00 €
Emprunts et dettes assimilés	161 157,00 €	Subventions d'investissement reçues	24 243,00 €
Opérations pour compte de tiers	18 054,00 €	Emprunts et dettes assimilées	190 537,22 €
Opérations d'équipement reportées	707 842,65 €	Exédents de fonctionnement capitalisés	77 513,68 €
Opérations pour compte de tiers reportées	393 508,80 €	Subventions d'investissement reportées	397 318,72 €
		Opérations comptes de tiers reportées	213 313,40 €
		Opérations d'ordre	11 081,59 €
		Virement de la section de fonctionnement	30 010,41 €
		Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	304 381,43 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 351 374,45 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 351 374,45 €</b>

Année	DGF* Aubiac en €/hab.	DGF Strate 500/2000 hab. en €/hab.
2012	138	214
2013	132	176
2014	123	171
2015	113	158
2016	102	145
2017	92	

## EVOLUTION DES DOTATIONS DE L'ETAT

\* Dotation Globale de Fonctionnement

## FISCALITE COMMUNALE 2018

Pour faire face à une baisse importante des dotations attribuées par l'Etat, baisse en partie atténuée par un accroissement sensible de la population sur la commune, le Conseil Municipal a voté une augmentation de 1,5% du taux de la taxe d'habitation uniquement.

Les taux du foncier bâti et non bâti restent inchangés. Ces taux s'appliqueront aux bases établies par les services de l'Etat d'après la loi de Finances.

	Taux	
	2018	Rappel 2017
<b>Taxe d'habitation</b>	<b>9,42%</b>	<b>9,36%</b>
<b>Foncier bâti</b>	<b>16,42%</b>	<b>16,42%</b>
<b>Foncier non bâti</b>	<b>78,36%</b>	<b>78,36%</b>

En dépit de cette augmentation modérée de la pression fiscale, s'agissant de la taxe d'habitation, nous restons dans la moyenne des taxes fiscales des communes similaires et en dessous de la moyenne pour ce qui est du foncier bâti.

## OPERATIONS IMPORTANTES INSCRITES AU BUDGET 2018

<b>Aménagement du bourg</b>
<b>Rénovation de la salle Dernelle</b>
<b>Mise en conformité sécurité école</b>
<b>Réhabilitation et entretien logements communaux</b>
<b>Aménagements sécuritaires voirie</b>
<b>Remplacement tables salle des fêtes</b>

# FLASH INFOS

## Participation citoyenne

Il s'agit d'un dispositif qui a pour but de rassurer la population, d'accroître l'efficacité de prévention de proximité et d'améliorer encore la réactivité des forces de l'ordre contre la délinquance. Il renforce la cohésion des administrés. Ce dispositif impulsé par la préfecture associe la gendarmerie, la police nationale, les services préfectoraux et les communes. En aucun cas, il ne doit se substituer à l'action de la gendarmerie. Il repose sur la vigilance des référents citoyens volontaires, qui auront pour mission de relayer les informations et conseils de la gendarmerie, d'adopter une attention particulière à l'égard de comportements ou d'évènements suspects, de participer à des actions préventives pour lutter contre les cambriolages. Une réunion publique sera programmée pour vous informer sur la mise en place de la participation citoyenne qui vise à freiner les incivilités et les vols par effractions de résidences toujours traumatisante pour les victimes. Nous vous invitons à réfléchir à votre éventuelle implication et nous en faire part.

Venez assister à la réunion d'information le jeudi 5 juillet 2018 à 18h30 à la salle Hector Bigué.

## Le renouvellement des compteurs électriques

par le compteur communicant « linky » est prévu à partir du mois de février 2019

# RECHERCHE

**Photos, cartes postales anciennes d'Aubiac pour l'élaboration d'un livre sur la vie des Aubiacais, à déposer en Mairie.**

**Les photos vous seront restituées après en avoir pris connaissance.**

**Merci à tous pour votre participation**

## PêLe-MêLe de la Vie Municipale



Acteurs du recensement



Réunion publique



Verre de l'amitié lors du départ de Jennifer



Cérémonie du



Infos maladie d'Alzheimer



Voeux de la Municip



Réunion de chantier



Verre de l'amitié lo



# FLASH INFOS

**LE CALENDRIER DU  
RAMASSAGE DES DÉCHÊTS**  
est disponible sur le site internet  
[www.agglo.net](http://www.agglo.net)

N° VERT : 0 800 77 00 47

## HEURES D'OUVERTURES MAIRIE :

Mardi Jeudi de 14h à 19h  
Vendredi de 14h à 18h

## LA POSTE :

Lundi Mardi Jeudi  
Vendredi Samedi  
de 9h30 à 12h

## CIVISME

Nous vous rappelons qu'aucune place de stationnement n'est réservée sur le domaine public. N'hésitez pas à garer votre véhicule chez vous pour faciliter la circulation.

# RAPPEL

## Arrêtés municipaux

- Les feux de déchets sont interdits sur la commune.
- Les propriétaires d'animaux en particulier les chiens sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une errance répétée et gênante.
- Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ; les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ; les dimanches et jours fériés de 10h à 12h00.

ue avant travaux du village



8 Mai



ipalité



ors du départ de Geoffray



Plantations des bacs à orangerie  
par le conseil municipal



Remerciements à David Mazères  
pour la peinture de la Boîte à Livres  
parking de l'Ecole

**Prochainement  
livres à disposition gratuitement**

J'ÉLIMINE LES EAUX STAGNANTES    JE CHANGE L'EAU 2 FOIS PAR SEMAINE    JE COUVRE LES POTS ET CITERNES D'EAU    JE NETTOIE LES GOUTTIÈRES    JE ME PROTÈGE

## COUPEZ L'EAU AUX MOUSTIQUES !

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs. Au contact de l'eau, ils donnent des larves. C'est là qu'il faut agir.

**Dengue, chikungunya, zika PROTÉGEONS-NOUS !**

**PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES !**

Le moustique tigre est présent dans plusieurs départements de la région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes<sup>1</sup>.

Il fait l'objet d'une surveillance renforcée car il peut, dans certaines conditions très particulières<sup>2</sup>, être vecteur des virus de la dengue, du chikungunya et zika.

Actuellement, il n'y a pas d'épidémie de ces maladies en France métropolitaine mais, pour lutter contre ce risque, quelques gestes simples sont à adopter.

1. Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques.  
2. L'apparition de cas en métropole nécessite qu'un moustique tigre piqûe un malade revenant d'un pays où sévissent ces maladies et transmette le virus lors d'une 2<sup>ème</sup> piqûre à une personne saine.

## LIMITER LA PROLIFÉRATION DU MOUSTIQUE

Éliminez les endroits où l'eau peut stagner : coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, encombrants, vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées,...

Pensez aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques.

Couvrez les réservoirs d'eau : bidons d'eau, citernes, bassins avec un voile ou un simple tissu ainsi que les piscines hors d'usage.

## ÉVITER LES PIQÛRES

Appliquez sur la peau des produits anti-moustiques surtout en journée. Demandez conseil à votre pharmacien ou médecin.

Portez des vêtements couvrants et amples.

Plus d'informations sur : [www.ars.aquitaine-limousin-poitou-charentes.sante.fr](http://www.ars.aquitaine-limousin-poitou-charentes.sante.fr)  
[www.signalement-moustique.fr](http://www.signalement-moustique.fr)

## JDC JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

# BIENTÔT 16 ANS !

## PENSEZ AU RECENSEMENT

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !**

**QUI ?**  
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

**POURQUOI ?**  
Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

**COMMENT ?**  
Deux possibilités s'offrent à vous :

**PAR INTERNET**

- 1 - Créez votre compte sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr). Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

**À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE**  
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE  
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION  
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

## CANICULE, FORTES CHALEURS

### ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

## BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

# Pêle-Mêle de la Vie Associative



# Artisans, entreprises, commerces, services à Aubiac

LA BELGEOISE  
La gourmandise Belge  
Gaufres traditionnelles  
Liégeoises  
25 rte de Gaugelin 07 86 44 15 48  
Salon de coiffure  
CHRISTINE BRUNEL  
rte d'Agen 05 53 67 85 49  
Travaux publics  
MIOSSEC  
1 rte de Gaugelin 05 53 67 85 83  
STAT CI.DUGARCIN  
(succ. FAYAT)  
10 rte de Gaugelin 05 53 67 81 35  
AA Terrassement Minipelle  
MICHEL VANSTAURTS  
41 Rte de Gaugelin  
05 53 67 20 01/07 86 96 88 67  
Domaine agricole  
CASONATO MICHEL  
ET BERNARD  
22 rte de Ségougnac  
05 53 67 83 74  
Maréchal-ferrant  
THIERRY BOYER  
92 rte des Moulins 05 53 47 87 24  
Paysagiste  
OLIVIER LE JARDINIER  
3, rue des écoles  
05 53 66 30 50/06 86 47 53 88  
Paysagiste  
MATHIEU MEUNIER  
39bis rte Hartanès 06 67 22 28 72  
Elagage - Espaces verts  
MARTY JEROME  
2 ch. Lamartine 06 73 86 28 58  
Elagage LANGIN PHILIPPE  
65 rte d' Hartanès 06 84 16 49 58  
Assainissement non collectif  
Gestion de l'eau : J-M BERTON  
78 rte des Moulins 06 09 41 44 00  
Centre Technique de l' Environnement : Etudes de sol  
LIONEL BLANCHET  
7 ch. de Duran  
09 75 46 45 30:06 65 08 86 79  
Carreleur : PATRICK BERGA  
5 lot de Béret 05 53 47 26 64  
Electricien-partenaire EDF  
CHRISTOPHE ALMANSA  
6 ch. de Mondette 05 53 67 87 59  
MACELICOM.47  
Artisan électricien, spécialiste téléphonie, tous travaux de nacelle  
FABRICE PINETTI  
32 ch. de Duran 06 07 56 44 33  
Electricité générale :  
BENOIT BIGOT  
45 rte de Moirax 06 85 45 18 17  
Plomberie  
JEAN-MARIE DEBILLE  
Plomberie, chauffage, sanitaire  
5 ch. d'Aurion 06 82 19 98 29.

Charpentier-couvreur  
CHRISTIAN VASQUEZ  
2 ch. du Conte 05 53 67 85 36  
Cloisons-Placoplâtre  
faux plafonds :  
THIERRY TESQUET  
76 rte des Moulins 06 89 43 82 74  
Maçon  
FRANCK FOUCHER  
Rénovation et neuf, couverture,  
assainissement  
21 ch.  
de Lamartine 05 53 87 07 01  
Serrurier-Menuiserie métal  
J-G FRANCOULON  
80 rte des Moulins 05 53 87 21 10  
Menuiseries Alu PVC  
LABARBE RÉMY  
80 rte de Hartanès 06 81 33 58 71  
Entretien de chaudières  
MICHEL OLIVIER  
83 rte des Moulins 05 53 67 07 60  
Ramoneur  
JOËL SENTIS  
19 ch. de Duran 05 53 67 80 00  
Antiquaire  
J. CHARAIRE  
57 rte des Moulins 05 53 67 80 78  
Articles de piscine  
MICHEL MILANI  
11 ch. du Réchou 05 53 67 81 02  
Mécanicien  
JOSE CORTES  
52 ch. du Bacqué 05 53 66 45 24  
Cabinet d'Expertise  
ANGEL CASONATO  
27 rte de Ségougnac  
05 53 67 82 63/06 77 45 72 77  
CABINET AZAIS  
Prévention expertise  
42 rte de Ségougnac  
06 88 51 27 17  
AXA Gauthier Catherine  
Agent Général Assurances  
Prévoyance, Santé, Epargne, Re-  
traite. Professionnels, Entreprises,  
Particuliers  
5 ch. de Ponche 06.75.33.86.59  
Antennes TV  
JEAN-JACQUES HUGUET  
70 rte de Hartanès 05 53 66 50 47  
Couture-Repassage  
SOPHIE ROUQUET  
2 imp. Des Lilas  
05 53 67 25 65/06 11 11 74 75  
Du fil... en aiguilles : couture,  
retouche, création...  
PATRICIA VIRTH  
26 rte de Hartanès 06 86 12 26 75

Métairie du Château  
Chambres d' hôtes  
Réceptions - Séminaires  
EVELYNE et FABRICE MARRAUD  
05 53 66 34 93  
Tima Zen chambres d'hôtes  
COMBRES CORINE  
5 rue des écoles 06 80 16 03 17  
SarL TAXI THIERRY  
06 85 66 44 08/06 89 81 65 69  
Transport M. DI GUISTO (trans-  
ports légers de marchandises)  
56 rte des Moulins  
05 53 67 52 26/06 10 12 32 09  
Conseil en image & Relooking  
Technicienne ciliaire & ongulaire  
ALENZA BEAUTE  
06 25 77 30 32  
Styliste ongulaire  
SANTISTEBAN ANGELIQUE  
(ONGLES ANGEL)  
8 lot de Cabireau 06 20 58 50 28  
Esthéticienne  
LES SOINS DOUCEUR  
DE CAMILLE 07 72 31 24 47  
Institut de beauté Soins de soie  
LAURENCE BILLAUD  
14 rte de Hartanès 06 36 52 87 85  
Réflexologie plantaire/Naturopathe  
ESTORY BEATRICE  
40 Rte des moulins  
05 53 95 95 35/06 86 81 04 99  
Cabinet Infirmier  
29 Rte d'Hartanès  
PATRICIA 06 98 40 34 34  
FABIEN 06 29 14 69 98  
CHRISTOPHE 06 62 09 88 04  
Nourrice agréée  
BIDAN SYLVIE  
48 Rte de Ségougnac  
05 53 67 25 23  
Nourrice agréée  
GAUTIER CLAUDINE  
32 ch. de Marron 06 10 56 37 83  
Nourrice agréée  
MOULIS FRANÇOISE  
Branas  
05 53 67 24 11 /06 75 67 76 80  
Nourrice agréée  
MME PUJOL ROSE-MARIE  
44 Rte des Moulins  
05 53 67 84 76